



Doc. 16422
25 juin 2026

La pornographie violente: un test pour les droits humains

Amendement¹ n° 21

Sous-amendement n° 2

déposé par la Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Dans l'amendement 21, remplacer les mots «de tels contenus» par les mots suivants:

«des contenus violents»

1. 2026 - Troisième partie de session

